Plan de durabilité
Démarche collective pour l'inclusion sociale des personnes aînées de Charlevoix

Vision | Les dynamiques de collaboration sur le territoire du Grand Charlevoix sont renforcées et elles rassemblent des aînés et des acteurs provenant de différents milieux autour de l'inclusion sociale des personnes aînées.

But en matière de durabilité	Mise en œuvre de la durabilité		Qui est responsable?	Échéancier	Quelles ressources sont requises pour atteindre le but en matière de durabilité?	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi ressemble la réussite?
Quels sont les effets que nous souhaitons pérenniser?	**Quelles sont les stratégies privilégiées pour la mise en œuvre de la durabilité?**	**Comment votre but sera-t-il atteint? Quelles sont les actions à mettre en place?**	**Qui est la personne et l'organisme responsable?**	**Quand faut-il amorcer cette activité et quand prendra-t-elle fin?**	**Précisez les ressources, financières ou autres, qui seront requises pour soutenir l'activité, le programme ou le service.**	**Quels sont les risques ou problèmes qui peuvent empêcher la durabilité?**	**Comment éliminerez-vous les risques ou problèmes?**	**Comment saurez-vous si l'activité est durable?**
D'ici 2030, la Démarche collective souhaite pérenniser les effets suivants : Les collaborations sont renforcées et les personnes aînées y sont impliquées Les services et activités sont mieux adaptés et plus accessibles et les personnes aînées se	La prise en charge d'activités, de services et de dynamiques de collaboration Modifications ou adoptions de politiques Des ressources financières pour pérenniser les actions Appropriation par la communauté	La valorisation des données issues de la reddition de comptes et de la démarche évaluative L'élaboration d'une stratégie d'influence à partir des données disponibles La prise de contact avec des décideurs, des bailleurs de fonds publics et des fondations pour	L'IVPSA-UL Un comité de synergie territoriale Les parties prenantes de la Démarche collective dont les citoyens aînés	La réflexion s'amorce dès la première année et la mise en œuvre du plan de pérennisation s'amorcera à l'année 2 et se fera progressivement jusqu'à la 5e année de la Démarche collective	Un comité responsable de la mise en œuvre du plan de durabilité Le leadership du comité de synergie territoriale Mise de l'avant la co-construction et la participation continue des parties prenantes Un financement requis (en espèce	Contexte budgétaire gouvernemental Des barrières administratives organisationnelles / institutionnelles La capacité des organismes collaborateurs et partenaires à prendre à leur charge l'ensemble ou certaines activités à pérenniser	L'implication de plusieurs parties prenantes Le rôle pleinement assumé par le Comité de synergie territoriale L'identification de leaders organisationnels ou de chemins administratifs Une prise en charge partagée entre	Des partenaires et des collaborateurs s'allient de façon à maintenir les effets générés par la Démarche Les politiques, règlements, lois et pratiques (par exemple : national, provincial, municipal, organisationnel, pratique de collaboration entre organisations) ont été modifiés de façon à maintenir les effets

sentent interpellées et y participent. Les communautés offrent un cadre de vie favorable, les personnes aînées y jouent un rôle important dans leur développement et leur sentiment d'appartenance s'en retrouve renforcée.		discuter des possibilités de financement La constitution d'une fondation si retenue par la Démarche La mobilisation de la population par différents moyens (ex : campagne de sensibilisation) Le recrutement de bénévoles par le biais des projets collectifs mis en œuvre et la participation des collaborateurs et partenaires de la Démarche L'identification de l'instance qui sera dépositaire de la dynamique de collaboration au terme du financement			et/ou en nature) pour soutenir le développement de certains scénarios de durabilité Un mécanisme de reddition de comptes Une démarche évaluative Des efforts de communication Un plaidoyer Des infographies Une agence ou conseillers en communications Des médias locaux Des bénévoles actifs Une communauté engagée	Les caractéristiques du territoire L'absence ou la difficulté de communiquer avec un partenaire clé dans la résolution d'une problématique L'absence de coordination des organismes subventionnaires Le financement qui favorise les silos et la compétition Les défis relatifs au recrutement et à la rétention de bénévoles	partenaires et collaborateurs L'adoption de cadres de référence communs Des lieux d'échanges citoyens / des lieux d'expression Des espaces de collaboration réunissant collaborateurs et partenaires autour d'un même objectif La diversification des sources de financement en espèce et en nature La formation et l'accompagnement des bénévoles	générés par la Démarche Les ressources financières pour maintenir les effets générés par la Démarche sont adéquates. La communauté est sensibilisée et mobilisée et a la capacité de maintenir en tout ou en partie les effets générés par la Démarche